



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 22 décembre 2021

#### **Effondrements d'immeubles à Bordeaux : l'État accompagne la ville et la métropole dans l'après crise**

La ville de Bordeaux a connu l'effondrement successif de quatre immeubles dans le centre historique en juin dernier. Face à cette situation exceptionnelle, le maire de Bordeaux et le président de Bordeaux Métropole se sont tournés vers l'État afin de les accompagner dans cette crise.

En réponse, **la préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO, vient d'accorder une subvention de 134 000 euros à Bordeaux Métropole pour financer à hauteur de 55 % la mission d'accompagnement technique à la gestion de crise confiée au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).**

Cette mission visera à apporter des éléments factuels de compréhension du niveau de risques de la zone située autour des bâtiments effondrés de la rue de la Rousselle mais également sur d'autres secteurs du centre ancien afin de mieux comprendre le bâti ancien bordelais et les éléments concourant à sa dégradation.

Il sera notamment demandé au CSTB, fort de son expérience au sein du collège des experts de la rue d'Aubagne à Marseille et de son expertise dans le domaine des bâtiments anciens dégradés :

- d'initier la collecte des données disponibles au sein de la rue de la Rousselle ;
- de coordonner des diagnostics bâtimentaires rue de la Rousselle et autour ;
- de coordonner des diagnostics géotechniques et des diagnostics des réseaux enterrés afin de mieux comprendre le contexte d'implantation des bâtiments de la rue
- de participer au collège des experts et d'alimenter les membres du collège à partir des éléments factuels issus des diagnostics et des autres données recueillies.

En complément, **la préfète coprésidera avec le procureur de la République un comité local d'aide aux victimes en janvier.** Ce comité réunira des représentants de l'association des victimes de la rue de la Rousselle, de la fédération française des assurances, des collectivités locales et des services de l'État. Il assurera la coordination de l'aide aux victimes.